

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
Secrétariat général - Service des ressources humaines
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation
Bureau des concours et de la préparation aux examens
182, rue Saint-Honoré - 75033 PARIS CEDEX 01

Paris, le 10 MARS 2017



**CONCOURS INTERNE DE PROFESSEUR DES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES
D'ARCHITECTURE**

Groupe de disciplines : Arts et techniques de la représentation
Discipline : Arts plastiques et visuels

Profil n° 19 : Paris-Malaquais

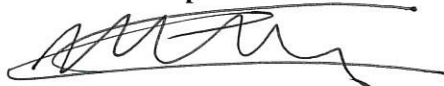
Session 2017

Le jury, réuni le 10 mars 2017 au ministère de la culture et de la communication, sous la présidence de Monsieur Christophe VIART, a arrêté comme suit, par ordre alphabétique, la liste des candidats déclarés admissibles à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

- 1 Monsieur LECLERC Christian
- 2 Monsieur REYNES Laurent
- 3 Madame URLBERGER Andrea

Le président du jury

Christophe VIART



La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.